

Bruxelles, le 26 février 2025
(OR. en)

6350/25

SOC 80
EMPL 54
AG 18
COH 5
SAN 58

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Semestre européen 2025: les défis de la "transformation argentée" - incitations et solutions systémiques pour promouvoir l'allongement volontaire de l'activité professionnelle des personnes âgées - Débat d'orientation

Dans la perspective du débat d'orientation que le Conseil EPSCO tiendra le 10 mars 2025, les délégations trouveront ci-joint une note d'orientation de la présidence sur la question visée en objet.

À l'heure actuelle, les personnes âgées sont souvent exposées à un risque élevé de pauvreté, alors que leur contribution continue à l'économie et à la société n'est pas pleinement reconnue. La sous-estimation, voire la discrimination ou l'exclusion, ternissent les dernières années de nombreuses personnes âgées.

Bien que les taux d'activité et d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans aient augmenté depuis 2009, ils restent nettement inférieurs à ceux des travailleurs de la première tranche d'âge, en particulier chez les femmes âgées, ce qui donne à penser qu'il subsiste un potentiel inexploité de poursuite de l'activation. Par ailleurs, le taux de chômage de longue durée (12 mois ou plus) est beaucoup plus élevé chez les travailleurs âgés que dans d'autres tranches d'âge. L'activation des personnes âgées peut contribuer à atténuer les effets négatifs du vieillissement de la population sur la main-d'œuvre de l'UE, ainsi que de l'augmentation attendue des pénuries de compétences et de main-d'œuvre. Des politiques adaptées sont nécessaires pour lever les obstacles spécifiques à l'emploi auxquels les personnes âgées sont confrontées, tels que la discrimination fondée sur l'âge lors de l'embauche. Les politiques de l'emploi ont tendance à se concentrer principalement sur les adultes en âge de travailler, ce qui limite l'accès aux possibilités d'emploi ou à l'éducation et à la formation des adultes pour les personnes se rapprochant de l'âge de départ à la retraite. En outre, la disponibilité limitée de services de soins pèse sur les responsabilités familiales informelles qu'exercent les femmes âgées et a une incidence négative sur leur participation au marché du travail.

La technologie numérique est souvent considérée comme un moyen d'apporter des solutions au vieillissement de la main-d'œuvre. Toutefois, des efforts supplémentaires pourraient être consentis pour assurer la mise à disposition des compétences numériques nécessaires, ainsi que l'accessibilité, le caractère abordable et la disponibilité des nouvelles technologies, ce qui pose un certain nombre de problèmes, y compris un risque manifeste d'exclusion de certaines personnes.

Au-delà des services spécifiques destinés aux personnes âgées, tels que les soins de longue durée, la réduction de la vulnérabilité et la promotion de l'inclusion des personnes âgées passent par l'égalité d'accès aux services de base. Le vieillissement est encore largement perçu sous l'angle du coût, plutôt que sous l'angle d'une réflexion sur la manière dont une longévité accrue peut être considérée comme une possibilité à saisir, et il reste une faible priorité dans le programme d'action de la plupart des gouvernements.

Les politiques nationales devraient intégrer dans la planification sociale et économique le vieillissement et des mécanismes de soutien appropriés en faveur des personnes âgées. Les politiques en matière d'emploi, de conditions de travail, de santé, de transport, de logement et de protection sociale devraient tenir compte des besoins des personnes âgées. Ces objectifs sectoriels devraient également être intégrés dans des stratégies sociales plus larges.

Les régimes de retraite sont également susceptibles de faciliter l'allongement de la vie professionnelle, notamment en permettant à chacun de combiner pension et maintien de l'activité professionnelle, ou en renforçant les incitations à une participation prolongée. Parmi les facteurs à prendre en compte figurent le traitement équitable des travailleurs qui entrent prématurément sur le marché du travail ou qui occupent des emplois physiquement exigeants ou dangereux, ou qui combinent un emploi avec des responsabilités familiales et en matière de soins, la nécessité de préserver les possibilités de redistribution entre les groupes générateurs de revenus et la protection des interruptions de carrière.

Au niveau de l'UE, les conclusions du Conseil sur l'intégration du vieillissement dans les politiques publiques, le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et la stratégie européenne en matière de soins soulignent tous qu'il importe de faire en sorte que les travailleurs âgés et les personnes âgées continuent d'être activement associés au marché du travail et à la société dans son ensemble. Afin d'accroître la convergence sociale et de bâtir une Europe sociale plus forte, la Commission s'est fixé un objectif prévoyant que 78 % des Européens occupent un emploi à l'horizon 2030. Bon nombre des principes du socle européen des droits sociaux sont pertinents pour un vieillissement actif et en bonne santé: accès à l'éducation, à l'apprentissage tout au long de la vie et à l'égalité des chances, prestations et pensions, mais aussi soins de longue durée et soins de santé ou conditions de travail équitables. Pour y parvenir, l'UE et ses États membres devront continuer à investir dans des emplois et des conditions de travail inclusifs et de qualité pour tous, y compris les travailleurs âgés.

Le plan d'action du socle européen des droits sociaux s'est traduit par un nombre important d'initiatives proposées par la Commission européenne dans le domaine social, dont beaucoup ont une incidence directe sur les personnes âgées. La stratégie européenne en matière de compétences comprend des actions visant à rendre les parcours de formation plus flexibles et adaptés à des sociétés vieillissantes dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Anticiper et gérer le changement dans le contexte du vieillissement de la population constitue également l'une des priorités du cadre stratégique de l'UE en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2021-2027.

L'évolution démographique nous pose de nouveaux défis et appelle, entre autres, un allongement de la vie professionnelle. La réaction des pouvoirs publics face à ces défis doit tenir compte du mécontentement qu'éprouve la population à l'égard des propositions visant à relever l'âge de la retraite et, par conséquent, doit être de rechercher des moyens de stimuler positivement l'activité volontaire sur le marché du travail. En premier lieu, nous devons supprimer les obstacles auxquels les travailleurs âgés sont actuellement confrontés pour rester sur le marché du travail et proposer des solutions sur mesure pour assurer une qualité de vie professionnelle élevée. Les États membres, ainsi que les institutions européennes, doivent adopter une approche qui tienne compte des réalités du parcours de vie, ainsi que de l'incidence de l'emploi sur la vie de chacun, en mettant à profit tout le potentiel et l'expérience des personnes âgées sur le marché du travail et dans la société. Certaines des mesures proposées vont dans la bonne direction, par exemple en ce qu'elles mettent fortement l'accent sur l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Compte tenu de l'hétérogénéité du marché du travail, y compris la diversité des secteurs, des professions, des types d'emplois et des contrats, nous devrions recenser des politiques et des pratiques visant à faire davantage participer les travailleurs âgés.

Si bon nombre des politiques publiques qui sont susceptibles de contribuer à faire davantage participer les personnes âgées relèvent principalement de la compétence des États membres, le vieillissement de la population a une incidence considérable sur l'offre de main-d'œuvre et la viabilité à long terme des finances publiques. De ce fait, il s'agit d'un défi qui mérite une attention particulière dans le cadre du Semestre européen pour la coordination des politiques économiques et de l'emploi. Dans ce contexte, il est essentiel d'adopter une approche globale en accordant la même importance aux politiques qui soutiennent le vieillissement actif, l'allongement volontaire de la vie active et le renforcement des moyens d'action des personnes âgées dans la société.

Ces dernières années, l'UE a connu de profonds changements, adaptant ses priorités politiques aux défis de demain. L'UE est déterminée à assurer sa prospérité et sa compétitivité durables tout en renforçant l'économie sociale de marché et en protégeant sa souveraineté, sa sécurité économique et son influence dans le monde.

En tant que mécanisme central de coordination des politiques économiques et de l'emploi des États membres, le Semestre européen constitue le cadre de mise en œuvre des investissements et des réformes nécessaires. Le Semestre européen continuera de recenser les défis socioéconomiques et de fournir des orientations sur les mesures qu'il convient de prendre pour les relever, dans le but d'améliorer la compétitivité, la durabilité et l'équité sociale de l'Union. L'objectif du Semestre européen 2025 est de rendre l'UE plus compétitive et mieux à même d'affronter l'avenir en soutenant la progression vers une économie verte, numérique, inclusive et résiliente.

Jusqu'à présent, le Semestre européen a analysé les défis liés au vieillissement et a également analysé à certains égards le potentiel des travailleurs âgés, en recommandant davantage d'actions de formation et de création d'emplois dans le secteur de la santé et des soins de longue durée, ce qui est nécessaire pour répondre à la demande croissante de services de soins liée au vieillissement de la population, compte tenu également de l'importance que revêt l'intégration des travailleurs âgés sur le marché du travail pour faire face aux pénuries de compétences et de main-d'œuvre. Toutefois, il pourrait mettre davantage l'accent sur les personnes âgées en tant que vivier de main-d'œuvre disposant de compétences, d'une expérience et d'un potentiel, ou sur l'amélioration de la santé ou des années de vie en bonne santé. Il convient de tenir compte des faibles taux d'emploi des personnes âgées sur le marché du travail et de leurs causes.

À la lumière de la stratégie de l'UE en matière de soins (2022) et de la recommandation du Conseil sur l'accès à des soins de longue durée abordables et de haute qualité (2023), qui confirment le rôle du Semestre européen dans la mise en œuvre de la stratégie, nous estimons qu'il convient de s'intéresser aux politiques en matière de santé et de soins de longue durée en les envisageant du point de vue du patient. Le Semestre devrait également continuer à tenir compte des taux de pauvreté et d'exclusion sociale des personnes âgées, en particulier des femmes âgées, au niveau de l'UE. Dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie et des compétences, il conviendrait de faire état de la faible participation des personnes âgées à l'éducation des adultes.

Si notre objectif est de redoubler d'efforts pour promouvoir une économie résiliente et l'inclusion sociale, il nous faut examiner la manière dont nous voulons que le Semestre européen analyse les politiques publiques relatives au vieillissement en général et les incitations positives à l'allongement de la vie active en particulier, et formuler des recommandations aux États membres en conséquence.

Dans ce contexte, les ministres sont invités à faire part de leur point de vue sur les questions suivantes:

- 1) *À quelles mesures incitatives votre pays recourt-il pour promouvoir l'allongement de la vie professionnelle?*
 - 2) *Estimez-vous que le Semestre européen accorde déjà suffisamment d'attention aux défis et aux possibilités liés au vieillissement, ou qu'une attention accrue devrait être accordée à certains d'entre eux et, dans l'affirmative, auxquels?*
-